Ref. formation 202112105827

Certificat Complémentaire Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (CC DACM)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CPA LATHUS
MALABARD Alice
05.49.91.87.14
formation@cpa-lathus.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Les exigences préalables à l'entrée en formation qui ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation du certificat complémentaire « direction d'un accueil collectifs de mineurs » sont les suivantes : - être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours» (AFPS) ; - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ; - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ; - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; - « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité. - être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ; - et, être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Organiser et évaluer les activités. - Encadrer une équipe dans le cadre des ACM. - Accueillir les enfants, les adolescents et les animateurs.

Contenu et modalités d'organisation

Nos contenus pédagogiques sont directement en lien avec le référentiel professionnel du CC DACM et le référentiel de certification . Le cadre de nos interventions auprès des stagiaires et des employeurs s'intègre dans une démarche d'éducation populaire . Nous cherchons, avant tout, à développer le pouvoir d'agir de nos stagiaires sur leur territoire en donnant sens aux contenus proposés et en aiguisant l'esprit critique de nos publics. Les résultats attendus, à travers la mise en œuvre de ces sessions CC DACM, au CPA Lathus, sont : - d'augmenter et de valoriser les compétences des stagiaires en vue d'une meilleure visibilité de la profession, - de développer et/ou de valoriser les projets d'éducation populaire sur nos territoires, - de tisser un partenariat fort de valeurs et d'engagement, - de répondre, par la formation, aux besoins professionnels de l'éducation populaire dans le champ de l'animation.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Certificat complémentaire direction d'un accueil collectif de mineurs - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00259393	du 28/03/2022 au 28/11/2022	Lathus-Saint-Rémy (86)	CPA LATHUS		MON COMPTE FORMATION	FPC

00579895	du 13/02/2025 au 24/03/2026	Lathus-Saint-Rémy (86)	CPA LATHUS	MON COMPTE FORMATION	FPC